



Commune de Sciez  
614 avenue de Sciez 74140 SCIEZ  
Tel : 04 50 72 60 09  
Mail : commune.sciez@orange.fr  
Site : ville-de-sciez.com

Le Maire,

à

**Aux habitants de la Commune**

**Objet : COVID-19 – Phase de déconfinement N°2**

Madame, Monsieur,

Le 28 mai, Monsieur le premier ministre a annoncé la phase 2 du déconfinement à compter du 2 juin, en souhaitant vivement que cette mesure s'assouplisse encore jusqu'à revenir à la normale.

Voici la liste des autorisations à compter du 2 juin :

- suppression de la règle des 100 km pour les déplacements,
- réouverture des restaurants, cafés et bars selon les instructions sanitaires strictes,
- réouverture totale des plages, lacs et plans d'eau (masque recommandé),
- réouverture des lycées, collèges et écoles,
- réouverture de la plupart des derniers commerces fermés,
- reprise progressive de la vie culturelle et sportive,
- réouverture des parcs et jardins,
- réouverture des salles de spectacle, salles de sport, musées, piscines, parcs de loisirs, soumise au respect de la distanciation sociale et pour un maximum de 5 000 personnes pour les événements en plein air,
- la réouverture des cinémas ne se fera qu'à partir du 22 juin,

Mais aussi le maintien de certaines restrictions importantes :

- les rassemblements restent limités à 10 personnes maximum,
- l'interdiction des sports de contact,
- le maintien du télétravail partout où cela est possible.

Je vous rappelle que l'accueil des enfants à l'école et en périscolaire est assuré jusqu'à la fin de l'année scolaire selon les directives sanitaires liées au COVID-19.

La rentrée des classes devrait avoir lieu normalement en septembre. N'oubliez pas que la scolarisation des enfants est obligatoire.

Concernant la remise de masques à la population, si vous n'avez pu vous rendre aux distributions, il vous est toujours possible d'en obtenir en mairie aux jours et heures d'ouverture. Pour les personnes vulnérables, vous pouvez appeler la mairie au 04 50 72 60 09 afin d'organiser une livraison à domicile.

Par ailleurs, le 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales est prévu le dimanche 28 juin, au Centre d'Animation de Sciez de 8h à 18h sans interruption. Les mesures sanitaires seront expressément respectées : gel hydroalcoolique, masques, distanciation... Il est conseillé d'apporter votre propre stylo pour signer la liste d'émargement.

Enfin, grâce à votre vigilance à tous, le bilan décès COVID-19 de notre commune est négatif à ce jour, merci !

Continuez à prendre soin de vous, de vos proches et de votre entourage et à respecter les recommandations sanitaires et gestes barrières.

Je vous souhaite un bel été à tous.

Veillez agréer, Madame, Monsieur mes sincères salutations.

Le Maire,  
Jean-Luc BIDAL

